Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009) Heft: 1843

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de l'assurance-invalidité, les premiers projets sont déjà susceptibles de faire naître des envies référendaires.

Dans les cantons également, les recours aux droits populaires se multiplient. Ainsi, dans le seul canton de Vaud, les signatures à l'appui d'une initiative en faveur du droit de vote des étrangers au niveau cantonal ne sont pas encore toutes récoltées qu'une initiative visant à supprimer l'imposition d'après la dépense (forfaits fiscaux) est annoncée. Sans oublier les nombreuses votations sur des initiatives déjà déposées.

Certes, sur nombre de ces objets, partis et syndicats ne sont pas seuls. Pour certains d'entre eux, ils peuvent compter sur un fort soutien d'autres organisations. Il n'en demeure pas moins que, sur tous ces sujets, les forces de gauche ne pourront pas se contenter d'un soutien moral. La participation à un comité référendaire ou d'initiative exige toujours des promesses de signatures et de ressources financières conséquentes. Et dans tous les cas, récoltes et campagnes demandent des ressources militantes importantes. Or ces ressources sont loin d'être infinies et bien des militants, souvent actifs dans plusieurs organisations appelées à participer à de telles campagnes, pourraient commencer à fatiguer.

En faisant feu de tout bois avec les initiatives populaires, la gauche ne risque-t-elle pas de s'essouffler et de manquer de ressources pour les combats urgents? Certes, une initiative permet de positionner durablement un thème dans l'arène politique, même si elle est finalement refusée, ce qui est très souvent le cas. En outre, tous les sujets d'initiatives évoqués sont incontestés à gauche. Une initiative permet aussi de profiler et, parfois, de développer l'organisation à l'origine de la demande.

Mais il faut bien reconnaître que, de plus en plus souvent, le lancement d'une initiative ne répond qu'à des objectifs de marketing immédiats, sans réflexion sur ses effets et le positionnement à long terme. Un usage trop accru des droits populaires finit par en diminuer nettement l'impact, sans pour autant qu'on puisse en tirer de réels bénéfices politiques.

L'USS par exemple en a fait l'amère expérience à la fin des années 1990 lorsqu'elle lança un *«bouquet»* d'initiatives devant rendre la Suisse plus sociale. Ayant investi beaucoup de forces dans la récolte de signatures pour une demidouzaine d'initiative, le mouvement syndical se retrouva à court de ressources pour mener toutes ces campagnes de votation. Toutes les initiatives du *«bouquet»*

furent balayées dans les urnes, la plupart du temps en pure perte, leur sujet ayant ensuite totalement disparu de la circulation, comme par exemple la réduction du temps de travail et l'imposition des gains en capitaux.

Face aux échéances référendaires, les forces de la gauche devraient donc mener une réflexion sur l'usage des droits populaires et sérieusement reconsidérer certains projets d'initiatives. Cela signifie certes renoncer à une bonne occasion de se profiler, notamment pour le PSS en vue des élections fédérales de 2011. Cet inventaire critique permettrait de fixer des priorités afin de ne pas épuiser les ressources militantes et financières à mauvais escient, en les diluant par trop. Même s'il faut pour cela renoncer, en tous cas temporairement, à certains thèmes porteurs pour se concentrer sur les campagnes avant une chance d'être gagnées, à tout le moins d'avoir une influence sur d'autres dossiers, et d'apporter une réelle contribution au développement de l'organisation à long terme.

Car la gauche, sortie affaiblie des dernières élections fédérales, le sera plus encore si elle perd de nombreuses votations populaires par envie d'être présente sur trop de fronts simultanément.